



---

# L'ÉCHO DU RELAIS N°9

## Le journal des assistants maternels d'Ingré



---

### Dans ce numéro :

Pour de bonnes relations entre parents et assistants maternels	2-3
Les livres et les tout-petits	4-5
La vie du RAM « Les Lapinoux »	6-7



# POUR DE BONNES RELATIONS ENTRE PARENTS & ASSISTANTS MATERNELS 3/4

(source « Charte pour un projet commun d'accueil : UNAF et UFNAFAAM)

## LA SOUPLESSE DE L'ACCUEIL FAMILIAL

L'accueil chez un assistant maternel est notamment apprécié pour sa souplesse. Cette souplesse ne doit cependant être synonyme de non-respect des règles établies.



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à permettre aux parents une souplesse dans l'organisation de l'accueil de leur enfant.



En tant que parent, je m'engage à demander au préalable à l'assistant maternel tout changement et à rester raisonnable dans mes demandes.

## LA FAMILLE DE L'ASSISTANT MATERNEL

Les membres de la famille de l'assistant maternel cohabitent parfois au quotidien avec les enfants accueillis.



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à prévenir les parents de la présence de ma famille au domicile pendant l'accueil des enfants et à donner la priorité aux enfants accueillis.



En tant que parent, j'ai conscience que l'accueil de mon enfant se déroule dans un cadre familial tout en sachant que l'assistant maternel reste l'unique responsable de mon enfant.



## LE DOMICILE DE L'ASSISTANT MATERNEL

L'habitation de l'assistant maternel est un lieu de vie privée ET un lieu de travail.



En tant qu'assistant maternel, je m'engage dès la première visite à ce que ces espaces soient adaptés pour l'accueil des enfants (hygiène, jouets adaptés à l'âge des enfants, sécurité, ...)



En tant que parent, je m'engage à respecter la vie privée de l'assistant maternel et à respecter son lieu de vie et ce dès la première visite.

## LES DIFFÉRENTS EMPLOYEURS



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à faire en sorte de prendre en compte les aspirations de tous les parents qui m'emploient dans la mesure du possible. En cas d'incompatibilité de principe éducatif, je m'engage à prévenir les parents et à prendre une décision éclairée et argumentée.



En tant que parent, je m'engage à prendre en compte que mon enfant est accueilli avec d'autres enfants qui n'ont pas reçu la même éducation et dont les parents ne partagent pas toujours les mêmes principes éducatifs.

Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, d'Ormes et Saran.

# POUR DE BONNES RELATIONS ENTRE PARENTS & ASSISTANTS MATERNELS 4/4

## LA PÉRIODE D'ADAPTATION



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à organiser une période d'adaptation avec l'enfant. Cette période doit correspondre aux besoins de l'enfant et être d'une durée raisonnable pour les parents.

En tant que parent, je m'engage à m'organiser pour respecter cette période d'adaptation, à donner toutes les informations nécessaires pour aider l'assistant maternel à mieux comprendre et à découvrir mon enfant (ses rythmes, ses goûts, les périodes les plus difficiles, ...)



## L'ARRIVÉE ET LE DÉPART DES ENFANTS



En tant qu'assistant maternel, je m'engage à informer à la fin de la journée les parents du déroulé de la journée : repas, sommeil, activités réalisées, humeur générale, anecdotes... Je peux également proposer un cahier de liaison avec des informations générales sur la journée.



En tant que parent, je ne fais pas durer de façon excessive ces échanges d'information sur la journée et reste respectueux des horaires...

## LES MOMENTS CLEFS

Nous nous engageons à échanger sur les différents moments clefs de la journée et de nous mettre d'accord sur les principes à respecter notamment sur :

- Les repas (les pratiques de chacun, les interdits, ...)
- Le sommeil (rythmes, ...)
- Les activités (sorties, jeux éducatifs, télévision, ...)
- L'apprentissage de la propreté
- Les soins



*Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, d'Ormes et Saran.*

## LES LIVRES ET LES TOUT-PETITS

Dès sa naissance, le bébé s'attache à la musique de la voix.

Pour apprendre une langue, il faut l'avoir entendue parler par quelqu'un. Le bébé a besoin qu'on lui parle. Et même s'il ne comprend pas tout, la mélodie de la voix lui procure des émotions.

Le bébé aime le rythme, il aime les refrains, les berceuses et les premiers livres le captivent.



Dès sa première année, il entre avec intensité et vivacité dans le langage. Tout son être y participe, sa voix, son corps, son regard. Le bébé communique avec l'adulte face-à-face.

Petit-à-petit l'enfant grandit, sa pensée s'élabore, son langage se structure, ses choix s'affirment, son attention se fixe

davantage. Il est capable de pointer du doigt les objets du livre qui lui parle, d'apporter à l'adulte le livre qu'il veut qu'on lui raconte. Le livre est **un lien affectif** entre le bébé et l'adulte, c'est un moment de plaisir partagé, un moment où l'adulte est **entièrement disponible**.

Les histoires et leurs images procurent à l'enfant des joies intenses. Avec elles, il peut jouer à avoir peur, à se séparer, à détester, à se mettre en colère, à dire non à tout...

Avec elles, il apprend mieux à **devenir lui-même** et à comprendre le monde qui l'entoure. L'enfant est capable de faire des choix parmi les livres, à nous de lui proposer une diversité intéressante. Ce sont de vrais choix qui parfois nous surprennent mais que nous respectons.

Un enfant va apprécier un livre plus qu'un autre car ce livre lui fait écho : il a besoin de le regarder, de l'écouter, de le toucher plusieurs fois et pendant des semaines durant.

Les albums sont précieux car ils sont stables : **les mots restent disponibles toujours à la même place**, les pensées y sont organisées alors que celles de l'enfant ne le sont pas encore !

Lire et relire les histoires qu'il aime vont l'aider à progresser, à structurer sa pensée et à mieux expérimenter les repères dans le temps et dans l'espace. Certaines histoires deviennent alors comme un baume, elles apaisent et sécurisent. Certains enfants ont besoin d'être **près du livre** pour écouter alors que d'autres ont besoin **d'être loin**. Le mouvement des enfants ne les empêche pas de s'imprégner de l'histoire.

Lire un livre à un petit enfant, c'est lui permettre, **sans apprentissage mais par absorption**, de mémoriser facilement et fidèlement une langue concrète (rythme, rimes, formules...).

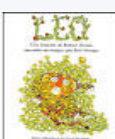
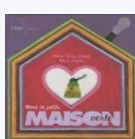
**Le livre, avec ou sans texte, demeure un moment de plaisir et de complicité partagés entre l'enfant et l'adulte disponible, sans contrainte ni recherche de bénéfice immédiat.**



Pour aller plus loin :

- <http://www.acces-lirabebe.fr/association/presentation.html>
- <https://www.ina.fr/video/CPC94002171>
- [www.ram45.fr](http://www.ram45.fr) onglet bibliographie
- *Les livres, c'est bon pour les bébés* - Marie Bonnafé
- *Lire à haute voix des livres à des tout-petits* - Quand les livres relient

*Les coups de cœurs de votre RAM :*



*Élaboré par les Relais Assistants Maternels d'Ingré, de La Chapelle St Mesmin, d'Ormes et Saran.*



## LE JEU DE LAÇAGE

### Matériels

Ciseaux



Dessin à colorier ou dessin imprimé



Lacet



Rouleau adhésif plastique transparent



Perforatrice



**Étape 1** Découpez le dessin et collez le film plastique pour le recouvrir recto-verso.

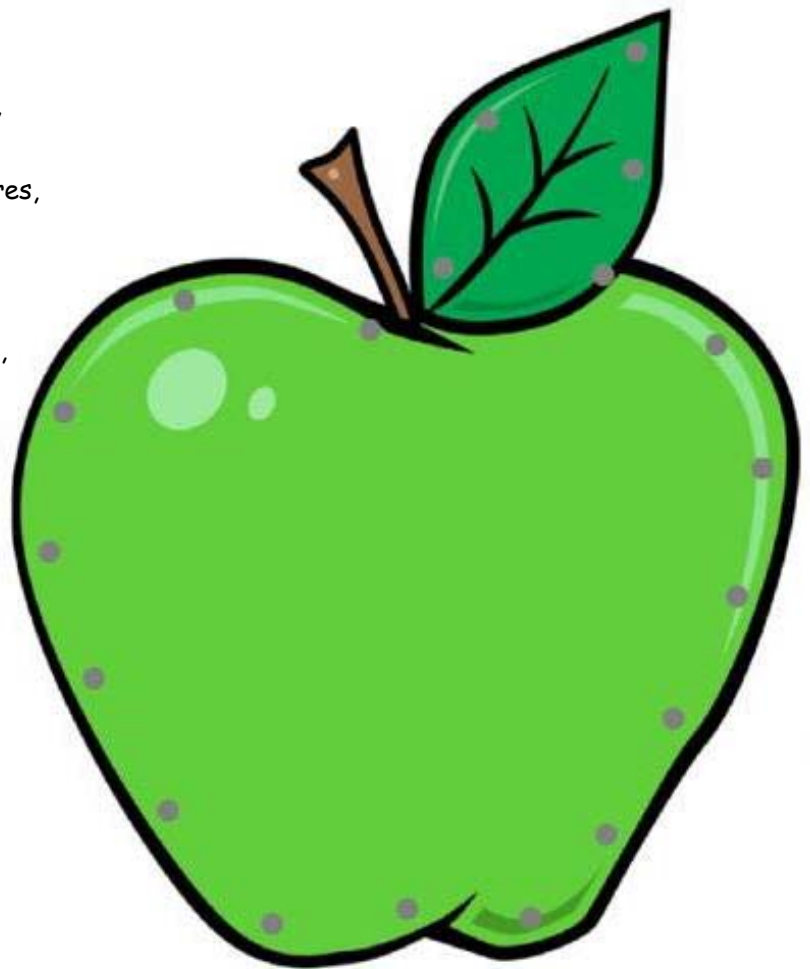
**Étape 2** Détourez le film plastique et percez le dessin.

**Jeu** L'enfant passe le lacet alternativement dans les différents trous.

### Ce Jeu est idéal pour

- Exercer la motricité fine de l'enfant,
- Apprendre à enfiler pour les tout petits,
- Apprendre à faire les nœuds simples,
- Apprendre à faire les lacets de chaussures,
- Assembler par couleur, par thème...

L'enfant affine sa dextérité tout en apprenant à nommer les choses, les formes, les couleurs...



Merci à Jane pour ce partage.

# LA VIE DU RELAIS

1

Holà l'eau là, notre spectacle de décembre.



1

2

Eveil musical avec Yveline Loulier.  
Le lundi, 4 séances par mois,  
sur inscription.



2



4



3

3

Motricité au gymnase de La Coudraye,  
2 à 4 séances par mois, sur inscription,  
jeudi ou vendredi.  
Nouveauté : « yoga » en fin de séance.

Ça pousse, ça pousse à  
l'Apacrète !  
Le printemps arrive, il  
est temps de désherber  
et d'arroser avant de  
récolter. Peut-être de  
nouvelles plantations ?

4



## PROJETS pour le semestre à venir

- Réunions d'échanges de pratiques professionnelles en soirée (mai) : vous souhaitez partager avec vos collègues des expériences positives et/ou négatives ? N'hésitez pas à vous inscrire sur le lien qui vous sera envoyé avec le planning.
- Vous souhaitez préparer une nouvelle fresque pour la rentrée prochaine ? Partager vos idées ? Partager vos compétences créatives ? Trois soirées en juin -juillet pour cette nouvelle réalisation.
- En juin dernier, certaines d'entre vous avaient mis au point un spectacle pour les enfants ; spectacle qui a été très apprécié. Nouvelles idées ? Nouveaux protagonistes ? Faites-vous connaître auprès de l'animatrice.



### Heures d'ouverture du Relais

#### Animations :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h selon planning.

#### Permanences :

Lundi de 13h30 à 17h avec possibilité de rendez-vous en soirée.  
Mercredi de 9h à 12h et vendredi de 12h à 16h

Coordonnées : ram.les.lapinoux@ingre.fr / Tél. 02 38 22 38 89

Adresse : rue de l'école maternelle, les mardis

Adresse : rue du château d'eau - accès parking de la salle des fêtes, pour la musique, les permanences et les rendez-vous.

*L'écho des Relais n°9 - Mars 2016 - Directeur de la publication : Christian DUMAS, Maire d'Ingré*

*Rédaction : A. Marie Blanvillain - RAM d'Ingré - Conception/Mise en page : Stéphanie Laudat - Service Communication - Tél. 02 38 22 38 75*

*Impression : Imprimerie Art Graphique - Tél. 02 38 43 46 60 - Tirage : 130 Exemplaires*

*Dépôt légal à parution : Mairie d'Ingré - 14 pl. de la Mairie - BP 57031 - 45140 INGRÉ - Site : [www.ingre.fr](http://www.ingre.fr)*